Ligue des cadets de l'Air du Canada (Québec et vallée de l'Outaouais)

Rapport annuel
Juillet 2022 — Juin 2023

Septembre 2023

1. Le CPQVO

La Ligue des cadets de l'air du Canada (Québec et vallée de l'Outaouais) (CPQVO) constitue un comité provincial autorisé par la Ligue des cadets de l'Air du Canada (LCA Canada). Chaque comité provincial a une entente d'affiliation avec la LCAC qui définit les rôles et obligations des deux parties. Par exemple, la LCAC maintient des listes à jour de la remise des ACC-9 et des rapports à l'Agence du revenu du Canada. Les présidents des comités provinciaux participent à des réunions mensuelles avec la LCAC pour discuter des nouveaux développements et faire des mises à jour. La communication entre la LCAC et le CPQVO ne se limite pas à ces réunions mensuelles.

Le CPQVO est un organisme incorporé dans la province de Québec depuis 1976. Le CPQVO est un organisme à but non lucratif, incorporé selon les lois de la province de Québec, et dirigé par un conseil d'administration (CA) élu lors de l'Assemblée générale annuelle. Le CA est responsable de s'assurer que le CPQVO respecte et réalise sa mission et respecte les lois applicables et les exigences nationales. Le CA gère les affaires financières du CPQVO en établissant un budget, mais c'est le directeur général qui gère les finances du CPQVO au quotidien, en fonction du budget approuvé par le CA. La structure organisationnelle du CPQVO s'étend aux niveaux provincial, régional et local.

1.1 Nos documents constitutifs

Le CPQVO a été constitué en corporation par des lettres patentes en date du 8 avril 1976. Une mise à jour de celles-ci a été faite en date du 7 janvier 2019. Le nombre d'administrateurs pouvant siéger au Conseil d'administration a été augmenté de 13 à 15 en 2022, suite à l'approbation de plus des deux tiers des membres présents lors de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en octobre 2022.

1.2 Mission, vision et valeurs

Lors de sa rencontre stratégique de novembre 2022, le CA a mis à jour la mission, la vision et les valeurs du CPQVO, en ligne avec la révision faite par le siège national de la Ligue.

Mission : Promouvoir et encourager les jeunes du Québec et de la vallée de l'Outaouais à acquérir et maintenir un intérêt dans les domaines du leadership, de l'aviation et de la citoyenneté, en partenariat avec les Forces armées canadiennes et la communauté.

Vision : Une organisation civile progressive axée sur l'excellence à l'appui de ses membres et du programme des cadets de l'air.

Valeurs : L'intégrité, le respect, l'inclusivité, l'engagement, le travail d'équipe et l'amélioration continue.

1.3 Notre structure

Le CPQVO compte actuellement près de 900 membres bénévoles qui sont répartis à la grandeur du Québec et de la vallée de l'Outaouais. La majorité de ceux-ci œuvrent au niveau local dans un de nos 94 comités répondants d'escadron (CRE). Il existe aussi des équipes régionales, composées principalement de coordonnateurs régionaux et de conseillers aux escadrons. Les onze régions du CPQVO sont réunies en 5 secteurs, comme suit :

- Secteur Nord : Régions Abitibi et Saguenay/Lac St-Jean/Nord du Québec (15 CRE);
- Secteur Sud : Régions Montérégie et Rive-Nord (22 CRE);
- Secteur Centre : Régions Estrie/Bois-Francs et Mauricie (16 CRE);
- Secteur Est : Régions Québec et Bas St-Laurent (16 CRE);
- Secteur Ouest : Régions Vallée de l'Outaouais, Montréal Ouest et Montréal Est (25 CRE).

Chaque secteur relève d'un administrateur de secteur qui est membre du CA.

1.4 Le conseil d'administration et ses comités

Pendant l'année 2022-2023, le CA était composé de 12 administrateurs, sur un maximum permis de 15, puisque le président sortant, M. Yvan Roy, a choisi de ne plus siéger au CA peu après l'élection d'octobre 2022. Le CA s'est rencontré douze fois pendant la période couverte par ce rapport, principalement de façon virtuelle. Les membres du CA se sont rencontrés en personne en novembre 2022 pour une rencontre stratégique.

Le comité permanent des secteurs, composé de la présidente, du 1er vice-président, de la secrétaire et des 5 administrateurs de secteur, s'est rencontré virtuellement trois fois. Les coordonnateurs régionaux ont été invités à participer à deux de ces trois rencontres. Des rapports de secteurs ont été partagés mensuellement tout au long de la période couverte par ce rapport.

1.5 La Permanence

La Permanence est responsable des services administratifs du CPQVO et relève d'un directeur général. Le bureau de la Permanence compte 3 employés et engage des services de comptabilité et de support informatique. Le directeur général, M. Jean-Pierre Beaulieu, a pris sa retraite du bureau provincial en date du 30 juin 2023. Un processus sera initié en 2023-2024 pour l'embauche d'un nouveau candidat à la direction du bureau provincial. Entre-temps, certains membres du CA ont veillé à assurer un suivi de façon temporaire pour les besoins urgents.

L'équipe du bureau de la Permanence assure la liaison entre les bénévoles, les coordonnateurs régionaux et les membres du conseil d'administration. Cette liaison est complémentaire au support administratif et organisationnel apporté par l'équipe aux membres de tous les niveaux. En plus de travailler en collaboration quotidiennement pour la réception, le traitement et les réponses aux courriels et appels téléphoniques reçus, l'équipe de la permanence s'affaire à appuyer les bénévoles dans l'exécution leurs tâches en apportant un soutien complet aux diverses demandes et selon les besoins et événements en cours tout au long de l'année.

Cette petite équipe se tient fort occupée. Selon les statistiques compilées pour l'année 2022-2023, le bureau de la Permanence a envoyé un total d'environ 30 000 courriels et reçu plus de 11 000 courriels.

Distribution des tâches principales :

- Diane Robert assure les traitements et suivis administratifs, notamment les bourses, les assurances, les reconnaissances d'organisme.
- Manon Gravel s'occupe du traitement et suivi des dossiers de membres et des CRE en s'assurant de l'exactitude des formulaires et de la base de données nationale.
- Patricia Dagenais est responsable des dossiers qui aboutissent par un événement (loterie, art oratoire, assemblée générale annuelle, Trophée du président) ainsi que de la gestion des réseaux sociaux, de la traduction des documents et des formulaires. Patricia participe également à divers comités aux niveaux provincial et national.

En plus des dossiers principaux décrits ci-dessus et dont elles ont la charge, nos employées se partagent la multitude de tâches qui doivent être accomplies au niveau provincial. Une journée typique pour nos employées pourrait comprendre :

- Traiter les courriels reçus;
- Répondre aux téléphones;
- Traiter les demandes de reset de mot de passe (5 mins/demande);
- Faire le suivi des demandes en cours (p.ex. : réponses non reçues pour la loterie ou la couverture d'assurance; CPQVO-101 et 107 non reçus);
- Répondre à une demande d'aide pour remplir un formulaire de filtrage ou autre;
- Offrir une petite formation sur comment utiliser notre Intranet;
- Transfert des accès d'un compte courriel (10 mins/demande);
- Mettre à jour des listes (présidents, suivis des demandes en cours, etc.);
- Traiter les dossiers de membres reçus;
- Envoyer des demandes à la SQ;
- Mettre à jour la base de données;
- Traduire des textes pour diffusion aux membres;
- Planifier les événements en cours (exemple : préparation de la documentation pour l'AGA).

2. Le partenariat avec l'URSC

Le programme des cadets de l'air est basé sur le **partenariat** entre la Ligue des cadets de l'Air du Canada et le programme des Cadets et rangers juniors canadiens du Ministère de la Défense nationale. Notre partenariat est essentiel à tous les niveaux de notre organisation et nous ne pouvons que bénéficier de son succès. La communication est essentielle pour prévenir des problèmes et pour résoudre ceux qui se présentent. Les présidents provinciaux du Québec des trois ligues (Air, Armée et Marine) ont participé à des réunions mensuelles avec le commandant et le commandant adjoint de l'URSC-E. Mais il est important de noter que la communication ne

se limite jamais à ces réunions mensuelles, et que le commandement de l'URSC-E est sensible à nos préoccupations; le dialogue a été constant et productif.

Un exemple de ce partenariat est l'autorisation du 16 décembre 2022 qui stipulait que : « En accord avec la référence (B. Ord Gp S 9010-3), tous les cadets de l'Air et le personnel SAIOC sont autorisés à participer de façon volontaire à la vente de billets de loterie des cadets de l'Air. Ce courriel est l'autorité de participation. Il n'est pas requis pour les escadrons d'envoyer une demande d'autorisation de participation pour cette activité de financement. »

Les discussions et les consultations continuent à tous les niveaux de l'organisation en ce qui concerne le **recadrage** du programme des Cadets et Rangers juniors canadiens. Le groupe de travail pour le recadrage comprend des représentants de la LCAC, ce qui donne l'occasion de fournir des commentaires. Entre autres, des discussions sont en cours pour réviser le programme des planeurs. Le contrat actuel ne répond pas aux normes du Conseil du Trésor fédéral et un nouveau contrat doit être négocié et mis en place. La première étape pour résoudre ce problème sera de mettre en place des contrats de location entre la LCAC et chacun des comités provinciaux pour l'utilisation des planeurs et des avions remorqueurs qu'ils possèdent. Il est important de noter que tout contrat avec le CPQVO comporte des considérations supplémentaires liées au cadre législatif unique de la province de Québec. Compte tenu des complexités du sujet, il est peu probable que des changements importants soient faits dans un avenir rapproché.

3. L'année 2022-2023

Après de ralentissement lié à la pandémie des dernières années, les activités et les processus du CPQVO reviennent progressivement à la normale :

- La loterie a recommencé en 2022-2023 après deux ans d'absence. Les répercussions de la pandémie sont évidentes dans le prix des voitures, et la L'Auto-cadet a été remplacée par la Loterie des cadets de l'air pour offrir des prix en argent plutôt qu'une voiture.
- Les rencontres en personne ont recommencé progressivement mais pose encore des défis compte tenu des considérations financières des escadrons et du CPQVO.
- Les élections des comités répondants 2023-2024 ont été principalement tenues au printemps 2023 et non à l'automne comme pendant la pandémie.

3.1 Les récompenses

3.1.1 L'art oratoire

La compétition provinciale d'art oratoire a eu lieu le 22 avril 2023 à Drummondville. Des cadets représentant huit de nos régions ont participé à cette première compétition en personne depuis la pandémie. La première place est allée au Sgt Diana Peters, de l'escadron 500 Outaouais; Le SgtS Karam Albatal de l'escadron 687 Richelieu Laval s'est classé en deuxième place, et la troisième place est allée au CplS Catherine Dong de l'escadron 555 Maple Leaf.

La gagnante provinciale, le sergent de section Diana Peters de l'escadron 500 Outaouais, a représenté le CPQVO lors de la compétition nationale le 3 juin 2023, dans laquelle est s'est classée en deuxième position.

Félicitations à tous les participants!

3.1.2 Trophée du président 2021-2022

Cadet de l'Air de la Légion Royale Canadienne : Chaque année, un cadet de l'air est choisi Cadet de l'Air de l'année de la Légion Royale Canadienne pour représenter tous les cadets de l'Air du Canada lors de la cérémonie nationale du Jour du Souvenir à Ottawa. Lorsque cet honneur touche un cadet du CPQVO, c'est le gagnant du Trophée du président de l'année précédente (puisque ce prix est décerné à l'automne) qui est automatiquement nommé par le CPQVO. Cette année, c'est l'Adjudant 1ère classe Alek Guitard de l'escadron 921 l'Ancienne-Lorette qui a été nommé Cadet de l'Air de l'année 2023 de la Légion royale canadienne. L'Adj1 Guitard représentera les cadets de l'air de partout au pays en participant à la cérémonie du jour du Souvenir le 11 novembre au Monument commémoratif de guerre du Canada dans le cadre de la Suite vice royale.

3.2 Les publications

Une des priorités du Conseil d'administration est la mise à jour de la documentation. Les documents suivants ont été élaborés ou mis à jour cette année :

- Politique de remboursement de dépenses (Octobre 2022) - CPQVO-412
- Politique d'aide aux comités répondants d'escadron (Mars 2023) - CPQVO-410
- Fiche d'information pour les CRE - Les réunions (Mars 2023) - CPQVO-140
- Fiche d'information pour les CRE - La revue cérémoniale annuelle (Mars 2023) -CPQVO-141
- Règlements généraux (Septembre 2023) - CPQVO-401

Ces documents sont affichés sur l'intranet du CPQVO. D'autres politiques et fiches d'information sont en cours d'élaboration et seront annoncées lorsqu'elles seront disponibles.

3.3 Les formations

Un comité permanent a été mis en place en 2022-2023 pour assurer la continuité des formations. Des formations ciblant les groupes suivants ont été élaborées :

- Nouveaux membres;
- Présidents de CRE;
- Trésoriers de CRE;
- Secrétaires de CRE; et
- Coordonnateurs régionaux.

Le comité de formation est formé de Raynald Bouchard, Serge Philibert, Roch Leblanc et Jean-Guy Chartier.

3.4 Le financement

Post pandémie, il existe quelques opportunités pour les OBNL d'aller chercher du financement. Malheureusement, il y a beaucoup d'organismes ciblant ces mêmes opportunités. Plusieurs demandes de subventions ou de dons ont été faites au cours de l'année mais sans succès. Le modèle de financement de la Ligue, tant au niveau national que provincial, doit évoluer et le CPQVO est à la recherche d'individus qui pourrait nous aider dans cette voie.

3.5 L'échange international

Le programme d'échange international était de retour cet été. Dix cadets canadiens sont partis aux États-Unis et dix en Grande-Bretagne. En même temps, dix cadets de Grande-Bretagne et dix des États-Unis sont arrivés au Canada, plus précisément au Québec et dans la vallée de l'Outaouais. Une équipe formée d'officiers de l'URSC-E et de deux membres du CA a coordonné l'aventure canadienne des cadets étrangers.

La région couverte par le CPQVO est celle qui recevra les cadets étrangers participant à l'Échange international pendant les prochaines années.

4. Nos enjeux pour la prochaine année

Les enjeux principaux de la prochaine année incluront l'embauche d'un directeur général, le recrutement et la rétention de bénévoles à tous les niveaux, et la formation des membres.